



**Le rapport annuel sur le prix
et la qualité du service public
de l'eau et de l'assainissement**

EAU

- ANNEE 2003 -

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
A - LES INDICATEURS TECHNIQUES	3
1. La production	3
1.1. La localisation des points de prélèvements et la nature des ressources utilisées.....	3
1.2. Les volumes produits	3
2. La distribution et la consommation	4
2.1. Les réservoirs et les stations de surpression	4
2.2. Le réseau.....	4
2.3. La consommation.....	4
3. La qualité de l'eau	6
3.1. Mesures de prévention pour la qualité de la production.....	6
3.2. Surveillance de la qualité distribuée.....	6
B - LES INDICATEURS FINANCIERS	8
1. La tarification	8
2. Les éléments relatifs au prix du mètre cube d'eau	8
3. La facture d'eau	8
4. Le Compte Administratif	9
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	10
ANNEXE 1 : PLAN DE SITUATION DES EQUIPEMENTS	11
ANNEXE 2 : SYNTHÈSE DU RAPPORT DU DELAGATAIRE	12/13
ANNEXE 3 : FACTURE TYPE 120 m³	14

AVANT-PROPOS

Le Syndicat de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement ne dessert pas la totalité la totalité du territoire des 3 communes en eau potable.

En effet , pour des raisons techniques et historiques, la partie est de la commune d'Azé est desservie par le Syndicat Intercommunal de Bierné ; Syndicat qui dispose d'un réservoir de 500m³ au lieu-dit « Le Bois » sur la commune d' Azé.

Le présent rapport annuel sur l'eau potable concerne uniquement le périmètre couvert par le Syndicat de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de l'Agglomération de Château-Gontier (S.G.E.A.).

Contrat de Délégation de Service Public

Les communes d'Azé et de Château-Gontier / Bazouges avaient délégué la gestion de leur service d'eau potable à la Compagnie Générale des Eaux, Agence Sarthe - Mayenne.

A la création du syndicat d'agglomération, ces 2 contrats ont été fondus et le nouveau contrat a été étendu à la commune de Saint Fort, antérieurement gérée en régie directe.

Les prestations intégrées au contrat sont les suivantes :

- la production d'eau potable - usine de Mirwault et achat en gros au SMSOM,
- la distribution de l'eau potable - réservoirs, stations de surpressions, canalisations, branchements, compteurs, etc...
- le renouvellement des réseaux,
- la gestion de la clientèle.

L'échéance contractuelle s'établit au 31 décembre 2011.

A - LES INDICATEURS TECHNIQUES

1. La production

1.1. La localisation des points de prélèvements et la nature des ressources utilisées

Le S.G.E.A. utilise pour sa production d'eau potable un seul point de prélèvement : la rivière "La Mayenne" (Cf. annexe 1) qui alimente l'usine de Mirwault.

L'usine de production d'eau potable de Mirwault peut fournir chaque jour jusqu'à 6 000 m³ d'eau. Construite en 1947, elle a régulièrement fait l'objet de travaux de renforcement ou de modification pour répondre à la demande croissante ou pour suivre l'évolution des normes de qualité.

Le traitement de l'eau s'effectue aujourd'hui à travers une filière complète : pompage, dégrillage, floculation-décantation, filtration sur sable, ozonation, reminéralisation, filtration sur charbons actifs en grains et désinfection.

En complément, afin d'assurer la desserte correcte de la partie ouest de Bazouges, le S.G.E.A. est amené à effectuer un achat d'eau en gros au Syndicat Mixte du Sud-Ouest Mayennais (SMSOM) qui possède le réservoir de la Forêt Neuve en limite de la commune de Laigné.

1.2. Les volumes produits

Le bilan de production et d'achat en gros s'établit ainsi :

	1999	2000	2001	2002	2003	N/N-1
Volume produit (m3)	1 389 854	1 293 846	1 314 225	1 274 015	1 277 651	+ 0.3 %
Volume acheté en gros au S.M.S.O.M. (m3)	8 918	7 306	10 116	43 025	45 816	+ 6.5 %
TOTAL	1 393 872	1 301 152	1 324 341	1 317 040	1 323 467	+ 0.5 %

La forte augmentation du volume acheté en gros au S.M.S.O.M. est due à la reprise sur ce réseau d'une partie de la zone industrielle nord de Bazouges. En effet, au début 2002, afin de pallier au manque de pression du réseau de l'agglomération et permettre une desserte correcte des industriels situés route de Marigné-Peuton, l'hydrostabilisateur, qui assure la jonction entre les 2 réseaux, situé précédemment à la Coudre, a été déplacé et installé face au JOINT FRANCAIS.

2. La distribution et la consommation

2.1. Les réservoirs et les stations de surpression

Ces équipements sont indispensables pour assurer une alimentation satisfaisante tant en débit, qu'en pression.

Ils comprennent :

- Les réservoirs existants sur l'agglomération (Cf. annexe 1) :
 - Réservoir Route Sablé : 1 000 m³
 - Réservoir Miliana : 2 x 500 m³
 - Réservoir Les Capucins : 300 et 540 m³
 - Réservoir Bourg de St Fort : 200 m³

Soit une capacité de stockage de 3040 m³.

Compte tenu du volume journalier d'eau distribuée - en moyenne annuelle 3 636 m³ avec une pointe maximale à 5 422m³ -, les réservoirs ne permettent qu'un stockage d'une demi journée pour faire face à une arrêt de distribution occasionnée par un dysfonctionnement technique ou une pollution de la rivière interdisant le pompage.

Couramment, la capacité de stockage souhaitable est équivalent à la consommation journalière.

- Les stations de surpression suivantes :
 - Bd des Capucins : 20 m³/h
 - Miliana : 15 m³/h
 - La Moinerie : 3 m³/h
 - Rte de Sablé : 6 m³/h
 - Station de reprise La Fontaine : 36 m³/h

Ces stations permettent d'augmenter la pression domestique dans les quartiers situés dans les secteurs hauts de l'agglomération. En effet, les réservoirs étant à une cote d'environ 80 NGF, les constructions situées à une cote supérieure à 60 NGF ne peuvent être desservie de manière confortable de manière gravitaire (pression de confort > 2bars).

Ces surpresseurs de faible capacité ne permettent pas d'assurer le débit de défense incendie réclamé par le service de secours et d'incendie (60m³/h durant 2h)

2.2. Le réseau

Au 01 janvier 2003, date de création du S.G.E.A., le patrimoine réseau s'établissait ainsi :

	Azé	Château-Gontier	St Fort	Total
Longueur du réseau (ml)	31 260	165 542	28 078	224 880
Dont canalisations	24 027	128 521	23 046	175 594
Dont branchements	7 233	37 021	5 032	49 286
Nombre de branchements	965	5 254	340	6 559
Dont restant en plomb	0	204	0	204

Durant l'année 2003, les travaux suivants ont été entrepris sur le réseau :

	Canalisations		Branchements			
	Nouvelles	Déposées	Nouveaux		Déposés	
			Nb	Linéaire	Nb	Linéaire
RENOUVELLEMENT S.G.E.A.						
Route de Saint Fort	3 080	2 834	70	543	70	400
RENOUVELLEMENT C.G.E.						
Rue St Aventin	288	358	19	141	19	141
Rue G.Guynemer	106	125	14	136	14 /11	105
Rue P.Martinet	-	-	25	143	14/11	105
RESEAU NEUF REMIS AU S.G.E.A.						
Particuliers	-		25	179		
Av Marches de Bretagne	248		1			
La Vallée 2	660		35	362		
La Motte 2	360		18	160		
Fougetterie	40		12	32		
Sablonnières	-		1	5		

Le rendement brut du réseau s'apprécie de la manière suivante :

$$\frac{\text{volumes vendus} + \text{volumes de service}}{\text{volumes produits} + \text{volumes achetés}}$$

Il s'établit à 94,89% en 2003 ; ce taux, stable depuis plusieurs années, est considéré comme excellent.

2.3. La consommation

Le nombre d'habitants recensés est de 15 701 en 2003.

Le nombre de clients ou abonnés est de 5 906 en 2003 - Azé : 921 - Château-Gontier : 4 328 - Saint Fort : 657 - et comprend :

- les clients municipaux : 147,
- les clients particuliers domestiques : 5 720,
- les clients particuliers industriels et collectifs : 39,

Les volumes vendus par catégorie d'abonnés sont les suivants :

	2002	2003	Evolution
Volume vendu municipaux	76 405	70 404	-7.85 %
Volume vendu particuliers domestiques	602 332	634 910	+ 5.41 %
Volume vendu particuliers industriels	407 951	526 386	+ 29.03 %
Volume vendu autres collectivités (Saint Fort)	58 793	0	
VOLUME VENDU TOTAL (m³)	1 145 481	1 231 700	+ 7.53 %
Volume exporté (Azé)	105 651	0	

Du fait de la création du S.G.E.A., les volumes antérieurement vendu à Saint Fort et exportés vers Azé sont désormais intégrés dans le volume de consommation. Les évolutions annuelles sont sujettes au rendement de chacun des réseaux.

Par ailleurs, la CGE a modifié la répartition de clients entre les différentes catégories.

3. La qualité de l'eau

3.1. Mesures de prévention pour la qualité de la production

Un périmètre de protection du captage doit être mis en place, afin d'obtenir l'autorisation préfectorale de prélèvement (régularisation de la situation actuelle). Ce point est actuellement à l'étude.

Dans ce cadre, le Conseil général a fait réaliser des mesures de dispersion et de propagation d'une éventuelle pollution de la rivière.

3.2. Surveillance de la qualité de l'eau

Afin de garantir en permanence une eau de bonne qualité aux consommateurs, une surveillance sanitaire très stricte est réalisée à deux niveaux :

- la Compagnie Générale des Eaux dans le cadre de l'auto-contrôle assuré par le distributeur d'eau,
- le service de contrôle officiel de l'Etat sous l'autorité du Préfet : le service Santé Environnement de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales. Ce service est chargé de suivre d'une manière inopinée la qualité de l'eau de sa ressource jusqu'au robinet du consommateur. Ce contrôle sanitaire est fait essentiellement sous deux formes :
 - des enquêtes techniques sur les ouvrages de distribution,
 - des analyses bactériologiques et chimiques régulières.

La qualité de l'eau est appréciée par le suivi de paramètres portant sur :

- la qualité organoleptique,
- la qualité physico-chimique due à la structure naturelle des eaux,
- des substances indésirables,
- des substances toxiques,
- des pesticides et produits apparentés,
- la qualité microbiologique.

La fréquence des analyses du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par le décret du 3 janvier 1989 (normes européennes sur la qualité de l'eau) jusqu'au 24 décembre 2003 ; depuis par le décret 2001-1220 du 20 décembre 2001.

Le nombre d'analyses réalisées en 2003 :

		Contrôle officiel		Contrôle CGE	
		Nombre Total	Non conformes	Nombre Total	Non conformes
Ressource Eau brute	Microbiologie	4	0	0	0
	Physico-chimie	400	0	12	0
Production	Microbiologie	66	0	48	0
	Physico-chimie	232	0	120	0
Distribution Eau au robinet	Microbiologie	207	0	172	0
	Physico-chimie	322	1	155	0
TOTAL	Microbiologie	277	0	220	0
	Physico-chimie	954	1	287	0

La seule non-conformité constatée en 2003 concerne un dépassement paramètre Turbidité ; ce dépassement n'a pas été confirmé lors du prélèvement de contrôle systématique.

En 2003, aucun dépassement sur la norme de nitrates n'a été constaté : maximum de 36,3 mg/L pour une norme actuelle à 50 mg/L. Une tendance à l'augmentation est à déplorer (maxi 35,2 mg/l en 2002)

B - LES INDICATEURS FINANCIERS

1. La tarification

La tarification et ses modalités en vigueur sur la commune sont conformes à la loi sur l'eau parue au Journal Officiel du 4 janvier 1992. Elle comporte un abonnement et une part variable fonction de la quantité d'eau réellement consommée.

2. Les éléments relatifs au prix du mètre cube d'eau

Le prix du mètre cube se décompose de la manière suivante :

	Au 01.01.2003		Au 01.01.2004	
	Prix	%	Prix	%
EAU POTABLE				
Abonnement	0,2409	7,47	0,2479	7,54
Consommation part distributeur	1,4399	44,66	1,4682	44,64
Consommation part communale	0,3400	10,54	0,3600	10,95
Consommation part départementale	0,1142	3,54	0,1182	3,59
Préservation des ressources en eau	0,0350	1,09	0,0350	1,06
Aide développement réseaux ruraux (FNDAE)	0,0213	0,66	0,0213	0,65
TVA	0,1205	3,74	0,1238	3,76
SOUS-TOTAL EAU POTABLE €TTC	2,31	71,70	2,37	72,19
ASSAINISSEMENT				
Consommation	0,5200	16,13	0,546	16,60
Lutte contre la pollution	0,3450	10,70	0,3210	9,76
TVA	0,0476	1,47	0,0477	1,45
SOUS-TOTAL ASSAINISSEMENT €TTC	0,91	28,30	0,92	27,81
TOTAL €TTC DE LA FACTURE	3,22	100,00	3,29	100,00

3. La facture d'eau

Une facture présentée sur la base de la référence INSEE (consommation domestique de 120 m³) est jointe au présent rapport (Cf. annexe 3). Le tableau ci-après synthétise les données :

Au 01.01.2003		Au 01.01.2004	
Prix	%	Prix	%

EAU POTABLE

Abonnement	28,91	7,47	29,75	7,54
Consommation part distributeur	172,79	44,66	176,18	44,64
Consommation part communale	40,80	10,54	43,20	10,95
Consommation part départementale	13,70	3,54	14,18	3,59
Préservation des ressources en eau	4,20	1,09	4,20	1,06
Aide développement réseaux ruraux (FND AE)	2,56	0,66	2,56	0,65
TVA	14,46	3,74	14,86	3,76
SOUS-TOTAL EAU POTABLE €TTC	277,42	71,70	284,93	72,19

ASSAINISSEMENT

Consommation	62,40	16,13	65,52	16,60
Lutte contre la pollution	41,40	10,70	38,52	9,76
TVA	5,71	1,48	5,72	1,45
SOUS-TOTAL ASSAINISSEMENT €TTC	109,51	28,30	109,76	27,81

TOTAL TTC DE LA FACTURE	386,93	100,00	394,69	100,00
--------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Pour la partie "eau potable", nous pouvons constater :

- une augmentation de la part du distributeur (abonnement + consommation),
- une augmentation de la part syndicale (augmentation de 5% de la surtaxe au 1^{er} janvier 2004),
- une diminution de la part prélevée par l'Agence de l'Eau pour la préservation des ressources en eau,

Globalement, la facturation "eau potable" a augmenté de 2,71 % entre 2003 et 2004.

Avec 284,93 €TTC pour une consommation de 120 m³, la facturation de l'eau potable représente 72,19 % de la facture "eau et assainissement".

4. Le Compte Administratif

Le compte administratif eau potable fait apparaître un excédent pour l'exercice 2003, toutes sections confondues, de 25 956,43 € avec un solde négatif des restes à réaliser de 11 595,46 €.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'eau potable distribuée à nos concitoyens est de bonne qualité. Toutefois, des améliorations techniques restent à apporter afin de sécuriser l'alimentation et la distribution tout en maintenant, voire en diminuant si possible, le coût pour le consommateur.

1 - Sécurisation de la ressource

Le pompage en rivière au droit de l'usine de Mirwault est le seul point d'approvisionnement en eau brute. En cas de pollution, il est indispensable de stopper la production et, par conséquent, d'alimenter la population avec les seules réserves stockées dans les réservoirs. Cette problématique se pose également pour l'usine de La Roche appartenant au Syndicat Mixte du Sud Ouest Mayennais. La création d'un bassin de stockage d'eau brute pourrait être une solution adaptée.

2 - Sécurisation de l'alimentation de l'Agglomération

La capacité de stockage dans les réservoirs s'établit à 3 000 m³ lorsqu'ils sont tous pleins ; ce qui correspond à une demi journée de consommation. Il est habituellement considéré qu'une bonne sécurisation de l'alimentation humaine est apportée lorsque les capacités de stockage représentent l'équivalent d'une journée de consommation ; soit pour l'agglomération 5 à 6 000 m³.

Par ailleurs, la cote des réservoirs de l'agglomération se situe à environ 80 NGF. En conséquence, tous les quartiers situés à une cote altimétrique supérieure à 60 NGF ne peuvent pas être desservis avec une pression de service confortable (de l'ordre de 2 bars).

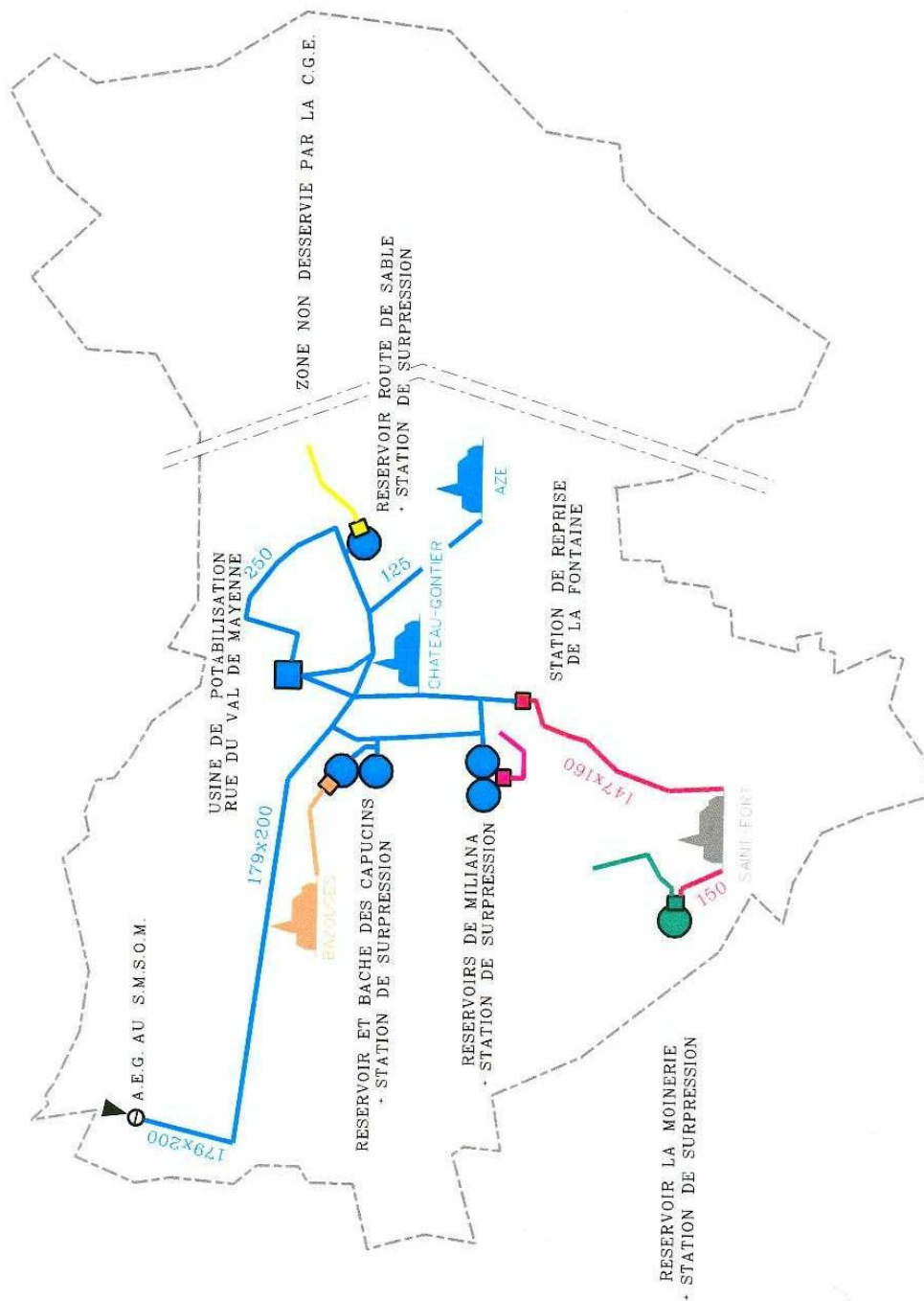
Une étude prospective réalisée en 1995 préconisait déjà la construction d'un réservoir de 2000m³ sur les hauteurs de la partie ouest de l'agglomération associée au bouclage de l'agglomération via la rocade par une canalisation de gros diamètre.

Une étude globale de sécurisation de la desserte en eau potable de l'agglomération doit être entreprise. Elle devra prendre en compte les possibilités offertes par les syndicats de production d'eau potable voisins tout en optimisant l'usine de production du S.G.E.A..



S. G. E. A. DE CHATEAU-GONTIER

PLAN D'OSSATURE DU RESEAU EAU POTABLE



SGEA dans l'Agglomération de Château Gontier



Eau potable Synthèse de l'exercice 2003

SGEA dans l'agglomération de Château Gontier alimente en eau potable les 15 701 habitants de AZÉ, CHÂTEAU-GONTIER, SAINT-FORT.

Le service est doté de 1 usine de production d'eau potable d'une capacité totale de 6 000 m³ par jour et de 227 Kms de canalisations.

En 2003, chaque client a consommé en moyenne **111 m³**, soit une variation de -18,38 % par rapport à 2002.



L'agence de Château Gontier

Dans le cadre de ce contrat, Générale des Eaux assure quatre missions essentielles :

- ◆ Garantir la continuité du service public, c'est-à-dire la sécurité d'approvisionnement en eau,
- ◆ Assurer la qualité sanitaire de l'eau,
- ◆ Contribuer à la protection de la ressource,
- ◆ Offrir au client un service optimal.

Actualité :

- ◆ Création du SGEA depuis le **1^{er} janvier 2003**
- ◆ Suppression de la ristourne ; les tarifs de base sont uniformisés avec ceux de Azé et modifiés pour une durée de 3 ans.



Mme Prioux à l'accueil client

Les chiffres du service

- ◆ **5 906 abonnés** (29,04 % de variation par rapport à 2002 dûe à l'intégration des communes de St Fort et Azé)
- ◆ **1 323 467 m³** distribués
- ◆ Montant moyen d'une facture 120 m³ : 394,69 Euro (+ 2,01 % par rapport à 2003)

La performance du management

- ◆ la gestion du service est couverte par une démarche d'assurance qualité ISO 9001 V2000.
- ◆ le service bénéficie des moyens des laboratoires accrédités de la société

Le service au client

- ◆ Taux d'impayés à 120 jours est de **1,04 %**
- ◆ CCSPL : 1 fois par mois

Une Commission Départementale Solidarité Eau a été déployée sur le périmètre du contrat.

Votre contact

- ◆ Agence de Mayenne
103 rue des Perrouins 53100 MAYENNE
- ◆ Directeur d'agence : Michel DENIS
☎ : 02.43.04.96.44



Usine d'eau potable de « Mirwault »

Continuité du service

Le taux d'interruption de service est inférieur à **3,56** interruptions / 1000 clients



Le laboratoire accrédité de Rennes

Qualité de l'eau

- ◆ Taux de conformité microbiologique : **100 %**
- ◆ Taux de conformité physico-chimique : **99,3 %**

Protection de la ressource

- ◆ Indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource = **1,00**
- ◆ Rendement de réseau = **94,89 %**
- ◆ Indice d'eau non consommée = **1,05 m³/km/j**
- ◆ **78** fuites réparées sur canalisation et branchement (variation de 52,94 % par rapport à 2002)



Raccordement de conduite à Azé

Petit glossaire

- ◆ Taux d'interruption du service : Nombre d'interruptions, non programmées, affectant plus d'un branchement / 1 000 abonnés du service.
- ◆ Taux d'impayés : Montant des impayés TTC au 31/12 de l'année n / CA TTC comptable sur (n-1)
- ◆ Taux de conformité aux paramètres micro-biologiques ou physico-chimiques : nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements réalisés
- ◆ Indice d'avancement de la démarche protection de la ressource : représente le niveau d'engagement établi sur une échelle de 0 à 4 : 0 = aucune action ; 1 = lancement d'une étude ; 2 = périmètre défini ; 3 = arrêté préfectoral signé et 4 = mise en œuvre. Dans le cas d'un service comportant plusieurs ressources, la note est pondérée au prorata des m³ produits par chaque unité

LA CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC

Compagnie Générale des Eaux assure aux consommateurs la permanence de leur approvisionnement en eau potable.

En 2003, **21** réparations de fuite sur canalisation pouvant provoquer un arrêt d'eau non programmé chez le client ont été enregistrées.

SATISFACTION DES BESOINS DE CONSOMMATION

Les capacités de production et de stockage permettent de répondre aux besoins de consommation : la capacité de production constituée de Usine de MIRWAULT peut mettre à disposition jusqu'à **6 000 m³** d'eau potable par jour, pour une demande maximale constatée de **5 422 m³** par jour en **2003**.

SECURITE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

La capacité de production est inadaptée aux besoins locaux, il convient de réfléchir à la mise en place de nouveaux moyens de stockage.

LA QUALITÉ SANITAIRE DE L'EAU

Compagnie Générale des Eaux prend toute disposition nécessaire pour assurer une qualité d'eau distribuée conforme aux exigences réglementaires de sécurité sanitaire.

Conformité réglementaire

En 2003, le taux de conformité des analyses s'établit à 99,7% en moyenne.

271 contrôles ont été réalisés en 2003 l'eau est apparue conforme aux normes sur tous les paramètres d'exigence de sécurité sanitaire, y compris les nitrates et les pesticides. (le dépassement enregistré concerne le paramètre « turbidité »)

Branchements plomb 23F 23F

Les branchements plomb sont progressivement remplacés : en 2003, **22** branchements ont été supprimés.

Maîtrise des risques sanitaires

La filière de traitement de l'eau est adaptée aux caractéristiques de l'eau brute à potabiliser.

LA PROTECTION DE LA RESSOURCE

Compagnie Générale des Eaux accompagne les collectivités dans ses démarches de protection de la ressource.

TRAVAUX REALISES ET AMELIORATIONS A PREVOIR

- ◆ Installation d'un équipement de floculation (acide sulfurique) pour une meilleure maîtrise du pH.
- ◆ La réalisation d'une étude globale (pression, débit) de la desserte en eau sur l'agglomération serait utile, notamment dans les futures zones d'urbanisation (altitude > à 60 m NGF)
- ◆ La défense incendie n'est pas assurée au lycée agricole. (la pression et le débit sont insuffisants)

FACTURE 120 m3

	Qté	2003		2004		Variation %
		Prix unitaire HT	Montant HT	Prix unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau						
Abonnement						
Location comp			28,91 €		29,75 €	2,91%
Consommation						
Consommatic	120	1,4399 €	172,79 €	1,4682 €	176,18	1,97%
Consommatic	120	0,3400 €	40,80 €	0,3600 €	43,20	5,88%
Consommatic	120	0,1142 €	13,70 €	0,1182 €	14,18	3,50%
Préservation d	120	0,0350 €	4,20 €	0,0350 €	4,20	0,00%
Total Distribution de l'eau			260,40 €		267,52 €	2,73%
Collecte et traitement des eaux usées						
Consommation						
Consommatic	120	0,5200 €	62,40 €	0,546 €	65,52 €	5,00%
Collecte et traitement des eaux u			62,40 €		65,52 €	5,00%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Aide au dével	120	0,0213 €	2,56 €	0,0213 €	2,56 €	0,00%
Lutte contre la	120	0,3450 €	41,40 €	0,3210 €	38,52 €	-6,96%
Total Organismes publics			43,96 €		41,08 €	-6,55%
TOTAL HT de la Facture			366,76 €		374,11 €	2,01%
TOTAL TTC de la Facture			386,93 €		394,69 €	2,01%
Prix TTC du m3 hors abonnement			2,97 €		3,03 €	1,93%